
Conseil Municipal n°9 du 05 décembre 2019

✓ **Enumération des pouvoirs :**

- Françoise HERZOG à Magalie ROUMAGNE

✓ **Signature de la feuille d'émargement**

✓ **Adoption du compte rendu du Conseil municipal du 08 novembre 2019 :** à l'unanimité

✓ **Désignation d'un secrétaire de séance :** Maryse POTEL

✓ **Ordre du jour : Modification de l'ordre du jour point 5 :**

1. Modalités de recouvrement des impayés de la Médiathèque
2. Proposition de gel du loyer du Hameau Rossignol
3. Participation communale aux Pass'Sport Varsois
4. Rapport 2018 sur le prix et la qualité de l'eau
5. Création d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).
6. Décision modificative n°5 budget Communal
7. Attribution d'une subvention exceptionnelle Vovinam Viet VoDao Cay Tre Varsois
8. Questions et informations diverses

1) Modalités de recouvrement des impayés de la Médiathèque

Il y a des impayés à la médiathèque qui concernent des factures de prêt de supports (livres – CD – DVD – Magazines) non restitués.

Monsieur le Maire propose qu'après 5 rappels adressés aux adhérents le recouvrement soit effectué par la trésorerie.

VOTE A L'UNANIMITÉ

2) Proposition de gel des loyers du Hameau Rossignol

Monsieur le Maire informe aux membres du conseil qu'actuellement treize logements sont occupés par les locataires du Hameau Rossignol. Il est proposé à l'assemblée d'augmenter ou non le montant des loyers et de l'acompte sur charges pour l'année 2020 selon l'indice de référence des loyers en vigueur.

Considérant que les revenus des résidents du Hameaux sont généralement modestes, le Maire propose de ne pas appliquer d'augmentation au montant des loyers du Hameau Rossignol pour 2020.

VOTE A L'UNANIMITÉ

3) Participation communale aux Pass'Sport Varsois

Cette année augmentation du nombre de bénéficiaires de Pass'Sport Varsois :
En 2019 : 92, 2018 : 88 et 78 en 2017.

BILAN PASS'SPORT VARSOIS 2019/2020

	ASSOCIATIONS	NBR PASS'SPORT	NIVEAU SCOLAIRE			1ère LICENCE	RENOUVEL- LEMENT	MONTANT TOTAL (en €)	RIB
			PRIMAIRE	COLLEGE	AUTRE				
1	VOVINAM VIET VO DAO	7	3	3	1	1	6	140 €	OUI
2	ENTENTE PONGISTE	7	5	2		4	3	140 €	OUI
3	TENNIS CLUB DE VARS	23	16	7		8	15	460 €	OUI
4	JUDO CLUB ST AMANTOIS	14	9	5		9	5	280 €	OUI
5	36 MUSCLES AVENUE	1			1	1		20 €	OUI
6	GRAND ANGOULÈME ATHLÉTISME	1	1				1	20 €	OUI
7	RUELLE GYM	2	2				2	40 €	OUI
8	RUELLE FOOTBALL CLUB	1	1			1		20 €	OUI
9	ENTENTE FOOT 16	3	1	1	1	2	1	60 €	OUI
10	AS FOOT BRIE	1	1				1	20 €	OUI
11	FOOTBALL MONTIGNAC	8	2	6		2	6	160 €	OUI
12	SA XV CHARENTE RUGBY	5	3	2			5	100 €	OUI
13	ASSOCIATION EXPRESSIONS	1	1				1	20 €	OUI
14	ECURIE LES SABLONS	2	1	1		2		40 €	OUI
15	ASSOCIATION ESCALADE ET MONTAGNE	2		2		2		40 €	OUI
16	UNSS COLLÈGE ST AMANT	5		5		5		100 €	OUI
17	JSA GYMNASIQUE ANGOULEME	4	2		2	2	2	80 €	OUI
18	ETOILE SPORTIVE DE CHAMPNIERS	2	1	1			2	40 €	OUI
19	FOOT COQS ROUGES MANSLOIS	2	2			1	1	40 €	OUI
20	SKATE EVOLUTION	1		1			1	20 €	OUI
	TOTAL	92	51	36	5	40	52	1 840 €	

VOTE A L'UNANIMITÉ

4) Rapport 2018 sur le prix et la qualité de l'eau

Présentation des principales données.

4 puits d'approvisionnement en eau potable d'eau se situent sur la commune de Vars. Les prélèvements sont de 400 000m³ par an.

Le prix des abonnements a augmenté de 2,45% et le m³ de 1,60%.

VOTE A L'UNANIMITÉ

5) Création d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

Les entretiens de recrutement concernant le remplacement du policier municipal ont eu lieu.

Il ne sera pas donné une suite favorable aux candidats.

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'ASVP au grade d'adjoint technique territorial sachant que ces fonctionnaires territoriaux, titulaires ou contractuels, sont chargés de la surveillance de la voie publique et qu'ils peuvent effectuer certaines fonctions de police judiciaire.

VOTE A L'UNANIMITÉ

6) Décision modificative n°5 budget Communal

Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants :

BUDGET COMMUNAL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	11 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	11 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	11 600,00 €	11 600,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2135 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VOTE A L'UNANIMITÉ

7) Attribution d'une subvention exceptionnelle Vovinam Viet VoDao Cay Tre Varsois

Une subvention exceptionnelle est sollicitée par le Vovinam Viêt VO Dao concernant le championnat du monde 2019 qui se déroulera du 16 au 22 décembre au Cambodge. Emilie LALLUT (20 ans) est sélectionnée, son coach, Monsieur DAUPHIN-MECHAIN l'accompagne et les frais de déplacement sont à la charge du club.

Le coût prévisionnel de ce déplacement s'élève à 3 066,86 €, le club sollicite une subvention communale de 2 000 €. Pour mémoire, l'association a perçu en 2 000 € en 2019, son programme d'action prévoyait la participation au championnat du monde.

Le conseil municipal souhaite avoir des précisions sur cette demande de subvention, la demande est ajournée.

DEMANDE AJOURNÉE EN ATTENTE DE PRÉCISIONS

8) Questions et informations diverses

- ✓ Inauguration de la MAM le 6 décembre à 19 h ;
- ✓ Une convention avec SNCF Réseau sera prochainement signée pour la réalisation de la première phase d'étude de faisabilité de la réouverture de la halte ferroviaire à Vars :

Le financement prévisionnel proposé est le suivant :

Périmètre SNCF Réseau	Besoin de financement (€ HT courants)	Clé de répartition
Région Aquitaine	30 000 €	50 %
Ville de Vars	19 800 €	33 %
CdC Cœur de Charente	10 200 €	17%
TOTAL	60 000 €	100 %

- ✓ un courrier émanant de la Préfecture est arrivé ce jour concernant un recours déposé au sujet de la Chaume de Couziers ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire,

Jean-Marc de LUSTRAC

